

Communiqué de presse

Berne, 02.12.2025

FINANCES MUNICIPALES

Les comptes 2024 : investissements élevés malgré une situation difficile

Le bouclement des comptes des villes suisses pour 2024 fait apparaître un tableau hétérogène et de manière générale une détérioration par rapport à l'année précédente. Si la majorité des villes affichent un excédent de recettes, cette proportion est toutefois en diminution et plus d'une ville ou commune urbaine sur quatre termine l'exercice dans les chiffres rouges. Avec les besoins élevés en investissements des villes, le risque d'un nouvel endettement augmente en raison du financement.

D'après les données sur les finances publiques collectées par la Statistique financière, la situation financière des villes membres de l'Union des villes suisses s'est dégradée par rapport à l'année précédente. Les villes sont plus nombreuses à boucler leurs comptes sur un déficit et la part d'entre elles dont le taux d'autofinancement est inférieur à 70% a nettement augmenté. Il est positif de constater que sur les 134 villes et communes urbaines considérées, 97 (72%) terminent 2024 avec un excédent de recettes ou des comptes équilibrés. Les 37 autres affichent un déficit. Ainsi, plus du quart des villes et communes urbaines bouclent 2024 dans les chiffres rouges. C'est plus que l'année précédente, où seule une ville sur cinq enregistrait un excédent de dépenses. Si l'on compare les régions linguistiques, le Tessin se distingue particulièrement, avec trois villes sur quatre qui bouclent 2024 avec un résultat négatif.

Investissements et taux d'autofinancement

Les résultats financiers annuels des villes dépendent fortement des investissements effectués. En 2024, les villes ont réalisé globalement plus de 5,5 milliards de francs d'investissements bruts. Le taux d'autofinancement constitue dans ce domaine un indicateur important, qui montre dans quelle mesure les nouveaux investissements peuvent être financés par des fonds propres. Si ce taux est supérieur à 100%, la ville peut réduire sa dette, alors que les valeurs inférieures à 100% indiquent un endettement supplémentaire. En 2024, la moitié des villes ont un taux d'autofinancement inférieur à 100%, et même inférieur à 70% pour 40% d'entre elles, ce qui peut conduire à un endettement supplémentaire important. En 2023, seule une ville sur trois affichait un taux d'endettement inférieur à 70%. Pour les villes, ces dettes entraînent le paiement d'intérêts. La part de la charge des intérêts indique quelle part des revenus courants est affectée au paiement des intérêts. Pour les villes qui ont adopté le modèle compatible harmonisé MCH2, les paiements d'intérêts s'établissent dans une fourchette allant de -4,1% (les produits d'intérêts dépassent les charges d'intérêts) à 3,8%. Toutefois, les charges d'intérêts dépassent les revenus dans 70% des villes. La charge d'intérêts moyenne de toutes les villes qui calculent selon MCH2 s'élève à 0,39%.

En fin de compte, le système national de péréquation financière et de compensation des charges a également un impact sur les finances des villes. Environ la moitié d'entre elles sont contributrices nettes au système. Au total, le solde net (contributions moins recettes) de la péréquation nationale pour les villes s'élève à 54 millions de francs.

Endettement net et prévisions

L'endettement net constitue un autre indicateur pris en compte par la statistique financière. Il dépend essentiellement de l'évaluation des actifs financiers, ce qui rend les comparaisons entre villes compliquées à établir. La moitié des villes a des dettes nettes, qui s'élèvent au total à 10,4 milliards de francs, alors que l'autre moitié affiche des actifs nets, pour une valeur globale de 7,1 milliards.

Les finances des villes ne dépendent pas uniquement de leurs propres investissements et décisions de financement, mais sont également influencées par le cadre structurel et politique. Dans certaines villes, les résultats financiers dépendent fortement du niveau des recettes fiscales provenant des personnes morales. Leur évaluation étant effectuée au niveau cantonal, des écarts peuvent apparaître entre les montants budgétés et les recettes effectivement perçues. Le contexte politique joue aussi un rôle déterminant : l'introduction de l'imposition minimale de l'OCDE pour les grands groupes multinationaux a modifié la situation de certaines villes. L'élément clé réside dans la mise en œuvre cantonale de l'article relatif à la prise en compte adéquate des communes, qui varie d'un canton à l'autre. D'autres réformes, comme la RFFA, peuvent également influencer l'évolution des recettes indépendamment de la conjoncture. Une analyse des effets de la RFFA est en cours d'élaboration et est attendue avec intérêt par les villes.

En 2025, afin de disposer d'une évaluation des finances municipales indépendante des réformes déjà en place, la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV) a mandaté une étude qui établit des prévision à long terme pour les finances des villes suisses. Ces prévisions montrent qu'à moins d'interventions politiques, la situation financière des villes et des communes urbaines pourrait évoluer de manière fortement négative en raison des changements démographiques.

Base de données

La directive technique du Département fédéral des finances sur la fourniture des données comptables pour la statistique des finances publiques est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Cela s'est accompagné d'un changement du mode d'acquisition, avec une interface pour la transmission des données et des délais de livraison contraignants. Jusqu'ici, la collecte des comptes annuels des villes se faisait par un sondage commun de l'UVS et de la statistique financière fédérale. L'Union des villes salue le fait que la nouvelle interface permette désormais à l'Administration des finances de collecter et de vérifier systématiquement les données financières et budgétaires des villes, ce qui assure un degré de couverture élevé, une meilleure qualité des données et une plus grande transparence.

Les données disponibles couvrent une grande partie des indicateurs pour l'ensemble des 134 membres de l'UVS. Sur ces 134 villes et communes urbaines, 93 se trouvent en Suisse alémanique (69%), 37 en Suisse romande (28%) et 4 au Tessin (3%).

Renseignements

Benjamin Fröhlich, responsable de la communication, medien@staedteverband.ch, 031 356 32 44

L'Union des villes suisses représente et défend les intérêts et les revendications des villes, des communes urbaines et des agglomérations. Elle est la voix de la Suisse urbaine, où vivent près de trois quarts de la population et qui réalise 84% de la production économique du pays.